



Conseil municipal du 26 janvier 2026

Publié sur le site Mairie de Pontault-Combault (<https://www.pontault-combault.fr>)

L'essentiel du conseil municipal



À l'occasion du conseil municipal du 26 janvier 2026, de nombreux points ont pu être abordés. Focus sur 3 décisions qui y ont été votées.

Les 3 points essentiels du conseil municipal du 26 janvier

1. Rapport d'orientation budgétaire pour 2026

Les élus ont débattu des orientations budgétaires pour 2026, étape clé avant le vote du budget primitif. Ce rapport d'orientation budgétaire dresse le bilan financier de 2025 et trace les grandes lignes pour l'année à venir.

En 2025, la Ville a réussi à contenir ses dépenses (-1%) malgré une légère baisse des recettes (-1.7%) tout en maintenant un niveau d'investissement élevé et en poursuivant le désendettement, avec un encours de dette inférieur à la moyenne des communes de taille comparable, preuve d'une gestion financière saine et maîtrisée.

Pour 2026, dans un contexte national incertain et marqué par une baisse attendue des recettes, la municipalité privilie une gestion prudente tout en préservant ses priorités : qualité des services publics, soutien aux associations (pour un total de 3.5 millions d'euros de subventions) et maintien d'un haut niveau d'investissement.

2. Demandes de subventions auprès de la DSIL : construction d'une halle de marché ouverte et renouvellement des

équipements numériques des écoles

Les élus ont également été invités à se prononcer sur la demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la construction d'une halle de marché ouverte, couverte et en centre-ville ainsi que le renouvellement des équipements numériques des écoles.

Le projet de halle de marché vise à renforcer l'attractivité du cœur de ville, soutenir les circuits courts et le commerce de proximité, et offrir aux habitants un espace convivial et fonctionnel.

L'opération de renouvellement des équipements numériques prévoit quant à elle le remplacement de 100 tableaux numériques interactifs (TNI) par des écrans numériques interactifs (ENI), à raison de 20 équipements par an, pour un coût total estimé à 208 333 € hors taxes (250 000 € TTC), au sein de toutes les écoles élémentaires.

En soutenant ce projet, la municipalité réaffirme sa volonté d'offrir un cadre éducatif moderne et performant, contribuant à la réussite scolaire et au développement des compétences numériques des élèves.

3. Candidature de la commune de Pontault-Combault au concours « Les Rubans du patrimoine 2026 »

Lors de cette même séance, le Conseil municipal a approuvé la candidature de la Ville au concours national « Les Rubans du Patrimoine 2026 » pour la rénovation de l'église Saint-Denis.

Cet édifice, le plus ancien de la commune, a fait l'objet d'importants travaux de restauration intérieure entre juin et décembre 2025. Ces interventions ont concerné la réhabilitation complète du bâtiment, de l'étanchéité des toitures à la modernisation de l'éclairage en passant par la réfection des murs.

Ce concours récompense les collectivités ayant mené des opérations remarquables de restauration et de valorisation du patrimoine bâti de plus de 50 ans. En présentant ce dossier, la Ville souhaite mettre en lumière la qualité du travail réalisé et son engagement en faveur de la préservation de son patrimoine historique.

Publié le 22 janvier 2026

URL de la source (modifié le 27/01/2026 - 02:00): <https://www.pontault-combault.fr/actualites-0/conseil-municipal-du-26-janvier-2026>